



Le cannabis et le sport

*Mise en contexte de
l'inclusion du cannabis
dans la Liste des
interdictions*

Qu'est-ce que l'Agence mondiale antidopage (AMA)?

L'Agence mondiale antidopage (AMA) est l'organisation internationale indépendante créée en 1999 pour promouvoir, coordonner et superviser la lutte contre le dopage dans le sport sous toutes ses formes.

L'AMA (suite)

Composée et financée à parts égales par le mouvement sportif et les gouvernements du monde entier, l'AMA a coordonné le développement et la mise en place du Code mondial antidopage (le Code), le document harmonisant les règles liées au dopage dans tous les sports et tous les pays.

L'AMA (suite)

L'AMA est également responsable de la Liste des interdictions, une liste internationale des substances et des méthodes interdites en compétition, hors compétition et dans certains sports.

L'AMA et le cannabis

En 2004, l'AMA a ajouté le cannabis à la Liste des interdictions. L'AMA en est arrivée à cette décision après qu'un comité d'experts ait recommandé son ajout au terme d'une vaste consultation dans le monde entier auprès des fédérations sportives internationales, des organisations nationales antidopage, du Comité international olympique, des comités olympiques nationaux et des gouvernements.

L'AMA et le cannabis (suite)

- L'Agence mondiale antidopage considère l'inclusion d'une substance ou d'une méthode dans la liste des interdictions lorsqu'elle estime que celle-ci répond à deux des trois critères suivants :
 - La substance ou la méthode est susceptible de rehausser la performance sportive;
 - La substance ou la méthode présente un risque actuel ou potentiel pour la santé de l'athlète;
 - La substance ou la méthode est contraire à l'esprit sportif.

L'AMA et le cannabis (suite)

Le cannabis a été ajouté à la liste parce que l'AMA a jugé qu'il présentait un risque réel ou potentiel pour la santé des athlètes et que sa consommation va à l'encontre de l'esprit sportif.

Le CCES et le cannabis

Au Canada, le programme antidopage est administré par le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES).

En raison du nombre élevé de contrôles positifs pour usage de cannabis parmi les athlètes du Canada, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport a examiné de près le rôle du cannabis dans le sport et a recensé cinq raisons pour lesquelles les athlètes ne devraient pas prendre le cannabis à la légère.

Les raisons pour lesquelles les athlètes ne devraient pas prendre le cannabis à la légère

1. *Règles du sport* : le cannabis est une substance interdite en compétition.
2. *Performance sportive* : l'usage du cannabis peut nuire à la performance sportive.
3. *Risques pour la santé* : il y a plusieurs risques pour la santé reliés à l'usage du cannabis.
4. *Franc jeu* : l'usage du cannabis dans le sport peut avoir un impact négatif sur l'image de l'athlète et celle du sport.
5. *La loi au Canada* : l'usage et la possession de cannabis sont interdits par la loi.